



Le conseil municipal vous souhaite...

- ☞ que le bonheur soit votre allié,
- ☞ que le sourire soit votre invité,
- ☞ que la santé soit votre ombre et
- ☞ que la joie embellisse vos journées !

Ensemble, collaborons à la vie collective de notre village.
Continuons à échanger nos sourires ou quelques mots.
Et demeurons positifs et bienveillants
les uns envers les autres.

RAPPORT DE LA MAIRESSE

Le conseil municipal de Kingsbury a comme mission d'offrir des services municipaux qui répondent aux besoins des citoyens, en améliorant de façon durable la qualité de vie et l'environnement unique qui s'offrent à tous. Au plein potentiel des ressources et des opportunités qui se présentent, le conseil accomplit ses diverses fonctions en plaçant les valeurs d'intégrité, de transparence et de solidarité au cœur de ses décisions.

Chaque année, le conseil travaille à l'élaboration du budget, en collaboration avec la directrice générale qui voit à la saine gestion de la municipalité. Le budget 2024, adopté en décembre dernier, se trouve ici en page 2, ainsi que le Programme triennal des immobilisations (PTI) exigé par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation. Cet exercice de planification permet de :

- Planifier les investissements compte tenu des priorités de développement et des ressources financières disponibles;
- Évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets des 3 prochaines années;
- Élaborer le calendrier de réalisations et ainsi connaître les besoins de financement.

Bonne lecture ! Martha Hervieux, mairesse



vous invite au

CARNAVAL VAGABOND

le DIMANCHE 3 MARS

DE 11H À 15H

AU PARC ISABELLE BRASSEUR

Jeux gonflables / Volcan dans la neige
Peinture sur neige
Saucisses et guimauves au coin du feu
Chocolat chaud et collation

Venez faire la fête,
impliquez-vous comme bénévole
et passez le mot.

On vous y attend !!!

SOMMAIRE

Budget 2024 et PTI	2
Le projet «Terrain de jeux »	3
L'écocentre	3
L'évaluation municipale	3
Taxes municipales	4
Séances du Conseil municipal	4
Job d'été	4
Numéros de téléphone importants	4

Rédaction et montage : Martha Hervieux

Budget 2024

Adopté à la séance extraordinaire du conseil municipal du 14 décembre 2023

REVENUS	#		
• Taxe générale : 0,44\$ / 100\$	98	53 812,88	54 720,60
• Taxe Sûreté du Québec : 0,08\$ / 100\$	98	9 784,16	9 949,20
• Taxe Sécurité publique / Incendie : 0,12\$ / 100\$	98	14 676,24	17 411,10
• Aqueduc / Eau potable : 230\$ / unité de logement	62	14 260,00	14 260,00
• Gestion des eaux usées : 505\$ / unité de logement	61	30 805,00	33 550,00
• Gestion matières résiduelles : 190\$ / unité de logement	75	14 250,00	14 250,00
• Loyer CPIK		113 217,03	98 935,30
• Assurances CPIK		16 126,74	17 000,00
• Autres revenus de source locale		3 924,00	9 574,00\$
• Transferts		56 640,79	158 326,00\$
TOTAL DES REVENUS		327 496,84	427 976,20\$

DÉPENSES			
• Administration générale		129 199,53	139 998,00
• Sécurité publique		32 449,00	35 503,00
• Transport		27 845,00	53 916,78
• Hygiène du milieu		70 256,17	167 249,50
• Aménagement et urbanisme		9 625,44	12 250,00
• Loisirs et culture		45 460,72	62 540,00
• MRC - Quote-parts *		8 794,00	8 413,00
• Frais financiers		200,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES		323 829,86	479 870,28
SURPLUS (DÉFICIT)		- 3 666,98	- 51 894,08
AFFECTATION DU SURPLUS		(3 666,98)	(51 894,08)
SOLDE APRÈS AFFECTATION		0,00	0,00

PTI – Plan triennal d’immobilisation (en \$)				
	2024	2025	2026	Subventions possibles
Système de télémétrie	65 000			
Études puits/25000\$ Nouveau puits / Repartir l'ancien	3 000			
Asphaltage chemin des Ormes		150 000	300 000	
Asphaltage Chemin Valley	480 000			
Asphaltage rue Rockland			400 000	
Asphaltage Oak Hill		100 000		
Porte électrique / Bureau municipal	50 000			
Réparations Bâtiments Municipaux	50 000	200 000	200 000	
Rampe d'accès Salle communautaire		50 000		
Toilette adaptée Salle communautaire			10000	
Parc (module de jeux, éclairage, surface multisports dans patinoire)	200 000			
Barrage municipal			550 000	
Réparations temporaires asphalte	5 000			
				2024
				2025
				2026
PVAL 80% (Voirie locale)		384 000	320 000	320 000
TECQ 2019-23 95% (Taxe essence)			100 000	142 500
PPA 80%		4 000		
FDT/MRC 80% (Terrain de jeux)		30 000	9 000	9 000
PAFIRSPA 66% (Terrain de jeux)		132 000		
Sport Loisir Estrie (Terrain de jeux)		9 999		
TECQ 2024-28 95% (Taxe essence)				150 000
PRABAM 100% (Bâtiments mun.)		50 000	200 000	200 000
Nouveaux horizons 80% (Ainé.e.s)		40 000	40 000	8 000
PAFMAN 66% (Barrage)				363 000
FIC/ MRC (Initiatives culturelles)		5 000	5 000	5 000

La belle histoire d'un village qui veut offrir un parc à ses familles

Si vous vous souvenez bien, un comité a été formé en janvier 2023 pour amorcer une réflexion au sujet d'un projet de terrain de jeux. Depuis longtemps, plusieurs jeunes familles exprimaient le désir de pouvoir bénéficier de nouvelles installations récréatives qui soient sécuritaires et au goût du jour.

Après avoir visité et photographié plusieurs terrains de jeux, avoir consulté quelques municipalités environnantes qui avaient entrepris la même démarche et s'être renseigné auprès de fournisseurs de modules de jeux, nous avons compris que ce genre de qu'il fallait prévoir un montage financier plus important que ce que nous pensions. Si nous voulions que le projet en vaille la peine, nous devons investir dans des équipements récréatifs durables qui répondraient aux normes de sécurité exigées dans ce domaine.

On est porté à croire que les projets d'envergure et qui coûtent cher sont inaccessibles pour les petites municipalités dont les revenus sont plus limités. Mais c'est ici qu'on se trompe puisqu'il est possible d'obtenir des fonds provenant de programmes de subventions offerts par divers ministères et organismes, à l'intention des plus petites collectivités. C'est ce qui s'est produit en juin 2023 lorsque le Ministère de l'Éducation a annoncé un **programme d'amélioration des infrastructures récréatives, de sport et de plein air, le PAFIRSPA**, auquel nous avons présenté une demande. Des demandes d'aide financière ont aussi été adressées auprès d'autres organismes et nous attendons ces réponses en nous croisant les doigts. On a bien hâte de vous en parler !

ÉCOCENTRE

Encore 2 samedis : 2 mars et 6 avril - 9h à 15h

RÉOUVERTURE RÉGULIÈRE

du 24 avril au 30 novembre

Mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 17h

Samedi : 9h à 15h

666 chemin Keenan, Canton de Melbourne

819-518-2544



L'ABC de l'évaluation municipale



Dans le but d'aider les municipalités et les contribuables à comprendre le travail des évaluateurs, une vidéo informative a été mise en ligne sur l'univers de l'évaluation municipale au Québec. Créée par le conseil d'administration de l'Association des évaluateurs municipaux du Québec, cette courte vidéo de 4 minutes présente l'information de base nécessaire pour mieux comprendre le fonctionnement du système d'évaluation foncière québécois.

Que vous soyez propriétaires ou locataires, cette vidéo vous guidera à travers les principes clés de l'évaluation municipale au Québec. Elle aborde les aspects essentiels du système tels que l'encadrement par la loi sur la fiscalité municipale, le fonctionnement du processus d'évaluation, les facteurs pris en compte et le rôle crucial de l'évaluateur municipal. On y trouve aussi de l'information sur les droits des propriétaires et sur les ressources disponibles pour obtenir des renseignements sur l'évaluation de sa propriété, de même que les recours possibles pour demander la révision d'un renseignement inscrit au rôle d'évaluation si l'on estime qu'il n'est pas juste ou précis.

Vous pouvez visionner la vidéo et l'utiliser le nombre de fois qu'il vous sera nécessaire ou transmettre le lien du site web à toutes personnes susceptibles d'avoir un intérêt.

Vous trouverez la vidéo sur le site de L'AEMQ au : <https://aemq.qc.ca/> , sous l'onglet « LA RÉFÉRENCE », en cliquant sur : « Qu'est-ce que l'évaluation municipale? » ou simplement en cliquant sur le lien suivant :

[Qu'est-ce que l'évaluation municipale? - AEMQ](https://aemq.qc.ca/)



TAXES MUNICIPALES

À ce jour, tous les propriétaires devraient avoir reçu leur compte de taxes pour 2024.

Il est possible d'acquitter votre facture de taxes en 4 versements égaux, sans intérêt, avant les dates d'échéance suivantes : **26 mars, 7 mai, 2 juillet et 10 septembre.**

Il est possible de faire vos paiements :

1. Par virement, directement de votre compte à la caisse Desjardins. Vous n'avez qu'à ajouter la municipalité dans la liste de vos fournisseurs et inscrire votre numéro de matricule, sans espace, dans l'emplacement de référence.
2. La méthode par virement Interac est aussi acceptée. Il faut alors utiliser l'adresse courriel direction@kingsbury.ca et indiquer votre numéro de matricule dans la section *Note*.
3. La méthode par chèque est toujours acceptée.

Nous tenons à rappeler que selon la loi et le règlement municipal numéro 162, les propriétaires sont tenus de payer leur compte de taxes avant les dates d'échéance.

Un manquement à cette obligation entraînera des frais d'intérêt de 12% par année qui seront appliqués dès la première journée de retard, sans autre rappel, tel que mentionné sur le compte de taxes.

C'est la direction générale qui a le devoir de réclamer toutes taxes impayées et d'appliquer la loi comme il se doit.

Merci de votre collaboration



**VENTES-
DÉBARRAS**

Samedi 8 juin
Commencez à
vous préparer !



Nouvelle à communiquer
Service à offrir
ou à demander?

Pensez à la page Facebook
Entraide Kingsbury



- ✓ 12 semaines entre mai et août
- ✓ Salaire de 15,25 \$ l'heure
- ✓ 35 heures / semaine
- ✓ Possibilité de finir à midi le vendredi
- ✓ Et tu as entre 15 et 30 ans?

Viens dès maintenant offrir tes services à la municipalité.

Le travail consiste à aider l'employé municipal dans l'entretien des parcs et chemins, et toutes autres tâches demandées par Michel.

Si tu es intéressé.e, fais parvenir ton C.V.

- ✓ par courriel à direction@kingsbury.ca ;
- ✓ en personne à la D.G. Chantal Coutu, présente au bureau de 8h30 à 16h le mardi ;
- ✓ en le déposant dans la boîte de courrier à l'entrée du bureau municipal.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2024

Premier mardi du mois à 19h - Salle du conseil
5 mars, 2 avril, 7 mai,

4 juin, 2 juillet, 6 août, 3 septembre,
1^{er} octobre, 5 novembre, 3 décembre

2 périodes de 10 minutes
sont réservées aux questions du public,
au début et à la fin de chaque séance.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance, premiers répondants, incendie, police : **911**

Info-santé : **811**

Sûreté du Québec (plaintes) : **819-310-4141**

Permis Feu à ciel ouvert (obligatoire, sans frais): **819-843-0000**

Réseau routier : **511 ou 819-820-5928**

CLSC de Richmond : **819 542-2777, poste 55400**

CAB – Centre d'Action bénévole : **819-826-6166**



370 rue du Moulin / 819-826-2527 / www.kingsbury.ca

D.G. Chantal Coutu / direction@kingsbury.ca

Mairesse : Martha Hervieux / hervieuxm@gmail.com